

PROCES-VERBAL

de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026

Présents : Mmes PIERRARD Mylène, CAGNOT Sandrine, CATINAT Céline, CLERAN Ghislaine, DELBECQUE Marie-Claire, LEROY Marie, MM BARASINSKI Antoine, CARREZ Thierry, CARU Thierry, DE GODT Olivier, SPETSCHINSKI Michel

Secrétaire de séance : Mme DELBECQUE Marie-Claire

Objet : Election du Maire

Madame PIERRARD a ouvert la séance en déclarant les membres du conseil municipal élus le 15/03/2026 installés dans leurs fonctions. Madame CLERAN, doyenne d'âge, a pris la présidence de l'assemblée pour le vote du Maire.

Mme DELBECQUE Marie-Claire a été désignée comme secrétaire et Mme LEROY Marie et M. CARU Thierry comme assesseurs.

Madame PIERRARD se porte candidate au poste de Maire

Un vote à bulletin secret a lieu. 11 votants, 11 suffrages exprimés dont 11 voix pour Mme PIERRARD Mylène. Celle-ci a immédiatement été proclamée Maire.

Objet : Création du nombre d'adjoint : Délibération n° 2026 03 D14

L'effectif légal du conseil municipal d'Epineuil-le-Fleuriel étant de 11, le nombre des adjoints au Maire ne peut dépasser 3.

Madame la Maire propose de créer 2 postes d'adjoints au Maire,
Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, décide de créer 2 postes d'adjoints au Maire.

Objet : Election des adjoints

L'élection des adjoints se fait au scrutin secret de liste à la majorité absolue.

Une liste de deux adjoints conduite par Mme DELBECQUE Marie-Claire a été déposée : 1) DELBECQUE Marie-Claire et 2) CARREZ Thierry

Un vote à bulletin secret a lieu. 11 votants, 10 suffrages exprimés et 1 bulletin nul. Ont été proclamés adjoints et installés dans le rang pris dans l'ordre de la liste, Mme DELBECQUE, 1^{ère} adjointe et M. CARREZ, 2^{ème} adjointe.

Objet : Lecture de la charte de l'élu local

Madame la Maire a donné lecture de la charte de l'élu local aux conseillers municipaux, une copie de la charte a été remis à chaque conseillers municipaux.


Objet : Lecture du procès-verbal du conseil municipal du 2 mars 2026

Le Conseil Municipal à la majorité valide le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2026 (6 pour et 5 abstentions).

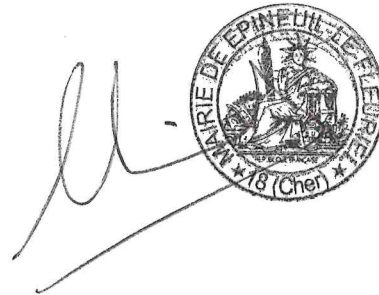
Questions diverses :

- Madame la Maire informe de la venue du Sous-Préfet de St Amand-Montrond le 25 mars 2026.
- Mme CATINAT a fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu 19 mars de l'Association « Suivez la Huppe ».
- Monsieur FROGER a demandé de couper l'herbe au stade. Le Conseil municipal donne son accord à condition que l'herbe soit coupée avant le 15 juin et que les bottes de foin soient aussi retirées à cette date.

La secrétaire
Marie-Claire DELBECQUE



La Maire
Mylène PIERRARD



The seal is circular with the text "MAIRIE DE EPINEUIL-LE-VEUVE" around the top and "18 (Cher)" at the bottom. The center features a coat of arms with a figure holding a staff and a shield.